

A47 AMEUBLEMENT (aménagement ou adaptation des sièges pour les véhicules B60N); **ARTICLES OU APPAREILS MÉNAGERS; MOULINS À CAFÉ; MOULINS À ÉPICES; ASPIRATEURS EN GÉNÉRAL** (échelles E06C)

A47C CHAISES (sièges spécialement conçus pour les véhicules B60N 2/00); **CANAPÉS; LITS** (capitonnage en général B68G)

Schéma général

SIÈGES	Eléments constitutifs ou accessoires.....7/00, 16/00
Structure générale..... 3/00, 11/00	CANAPÉS, DIVANS, LITS
Sièges en matériaux particuliers..... 5/00	Structure générale.....17/00, 19/00
Sièges pliants ou démontables..... 4/00	Parties constitutives; accessoires19/00, 20/00, 23/00; 21/00
A usages particuliers..... 1/00, 9/00, 11/00	PARTIES CONSTITUTIVES OU ACCESSOIRES COMMUNS AUX SIÈGES ET AUX LITS.....25/00 à 31/00
Tabourets-escabeaux, sièges transformables, autres sièges..... 12/00 à 15/00	

Chaises; Tabourets; Bancs

- 1/00 Chaises ou fauteuils adaptés à des usages particuliers** (caractéristiques se rapportant au réglage dans le sens vertical A47C 3/20; chaises transformables A47C 13/00; fauteuils ou moyens de transport personnels spécialement adaptés aux personnes handicapées A61G 3/00, A61G 5/00; sièges pour opérations, fauteuils de dentiste A61G 15/00)
- 1/02 . Chaises ou fauteuils de relaxation ou liseuses (supports pour parties du corps A47C 7/36, A47C 7/50, A47C 7/54)
- 1/022 . . ayant des éléments de soutien à réglage indépendant
- 1/023 . . . les éléments étant des sièges réglables dans le sens horizontal
- 1/024 . . . les éléments, étant le dossier ou l'ensemble siège-dossier, ayant une inclinaison réglable
- 1/025 . . . au moyen d'une crémaillère ou d'un mécanisme d'engrenage similaire
- 1/026 . . . au moyen d'un mécanisme à cheville et encoche ou à came et cliquet
- 1/027 . . . au moyen de brides de serrage ou d'organes de verrouillage à friction
- 1/028 . . . pour transformer un siège à dossier vertical en siège de repos
- 1/029 . . . par modification de la longueur ou de l'inclinaison des pieds
- 1/03 . . . les éléments étant des appuis-bras
- 1/031 . . ayant des éléments de soutien à réglage interdépendant
- 1/032 . . . les éléments étant un siège et un dossier à déplacement combiné (A47C 1/035 a priorité)
- 1/033 . . . l'organe de liaison étant une bande souple
- 1/034 . . . les éléments comprenant un appui-jambes ou un appui-pieds (A47C 1/037, A47C 1/038 ont priorité)
- 1/035 . . . en combinaison avec un siège et un dossier reliés d'une façon mobile
- 1/036 . . . les éléments comprenant un appui-tête
- 1/037 . . . combiné avec un appui-jambes ou un appui-pieds
- 1/038 . . . avec un siège et un dossier reliés d'une façon mobile par des extenseurs à ciseaux (A47C 1/032, A47C 1/036 ont priorité) [2]
- 1/04 . Fauteuils de coiffeur ou similaires
- 1/06 . . Fauteuils de coiffeur réglables

- 1/08 . . avec sièges auxiliaires (sièges rapportés pour enfants A47C 1/11)
- 1/10 . . avec appuis-tête; Porte-papier
- 1/11 . . Accessoires non prévus ailleurs, p.ex. sièges pour enfants
- 1/12 . Fauteuils de théâtre, de salle de concerts ou similaires (sièges pour gradins de stade A47C 1/16)
- 1/121 . . à sièges rabattables [3]
- 1/122 . . . se rabattant latéralement [3]
- 1/124 . . Fauteuils séparés, pouvant être reliés pour former une rangée
- 1/126 . . pouvant être arrimés au plancher ou au mur
- 1/13 . . Indicateurs; Dispositifs de réservation ou similaires
- 1/14 . Fauteuils de plage
- 1/16 . Sièges montés de façon amovible sur les gradins d'un stade (chaises pour enfants montées de façon amovible A47D 1/10)
- 3/00 Chaises ou fauteuils caractérisés par la structure; Chaises ou tabourets à sièges rotatifs ou réglables dans le sens vertical** (A47C 1/00, A47C 4/00 ont priorité)
- 3/02 . Chaises à bascule (spécialement pour les enfants A47D 13/10)
- 3/021 . . ayant des bâtis élastiques
- 3/023 . . . faits d'un matériau tubulaire
- 3/025 . . avec un siège ou un ensemble siège-dossier monté de façon élastique sur un bâti rigide
- 3/026 . . . avec une colonne centrale, p.ex. sièges de bureaux à bascule; Fauteuils inclinables
- 3/027 . . . avec des organes de bascule courbes entre le siège et le bâti
- 3/029 . . avec des organes de bascule courbes reposant sur le sol
- 3/03 . . Organes de verrouillage (A47C 3/027 a priorité)
- 3/04 . Chaises s'emboîtant les unes dans les autres
- 3/12 . avec un ensemble siège-dossier en forme de coquille, p.ex. ayant des appuis-bras
- 3/14 . de forme asymétrique
- 3/16 . du type sans pieds, p.ex. avec un siège reposant directement sur le sol (A47C 3/14 a priorité; montés de façon amovible sur les gradins d'un stade A47C 1/16; chaises d'enfants montées sur le dossier d'une chaise A47D 1/10); Agenouilloirs; Poufs

- 3/18 . Chaises ou tabourets à siège rotatif (réglables en hauteur par rotation A47C 3/24)
- 3/20 . Chaises ou tabourets à siège réglable dans le sens vertical (tables à hauteur variable A47B 9/00)
- 3/22 . . avec dispositif d'équilibrage, p.ex. par ressort ou contrepoids
- 3/24 . . avec un axe vertical
- 3/26 . . avec une crémaillère verticale
- 3/28 . . avec des brides de serrage agissant sur des tiges verticales
- 3/30 . . avec un cylindre de fluide agissant dans le sens vertical
- 3/32 . . avec des moyens souples pour le réglage de la hauteur, p.ex. un câble, une chaîne
- 3/34 . . avec des chevilles pénétrant dans des trous
- 3/36 . . avec des moyens pour, ou adaptés pour incliner les pieds de la chaise ou du tabouret pour faire varier la hauteur du siège
- 3/38 . . avec un siège supplémentaire ou des pieds supplémentaires pour faire varier la hauteur du siège
- 3/40 . . Guides télescopiques
- 4/00 Chaises pliantes, repliables ou démontables** (du type en métal tubulaire A47C 5/10; chaises pliantes pour enfants A47D 1/02)
- 4/02 . Chaises démontables
- 4/03 . . Chaises en bois non rembourrées [2]
- 4/04 . Chaises pliantes à sièges rigides
- 4/06 . . Fixation du rembourrage ou du tissu aux bâtis (en général A47C 31/02)
- 4/08 . . ayant un bâti fait de bois ou d'un matériau plastique
- 4/10 . . . avec des pieds montés à pivot sur le siège ou le dessous du bâti
- 4/12 de type réglable (A47C 4/14 a priorité)
- 4/14 avec des pieds en croix
- 4/16 de type réglable
- 4/18 . . ayant un bâti fait de métal
- 4/20 . . . avec des pieds montés à pivot sur le siège ou le dessous du bâti
- 4/22 de type réglable (A47C 4/24 a priorité)
- 4/24 avec des pieds en croix
- 4/26 de type réglable
- 4/28 . Chaises pliantes avec garnitures souples pour le siège ou les éléments du dos
- 4/30 . . Fixation du rembourrage ou du tissu aux bâtis (en général A47C 31/02)
- 4/32 . . ayant un bâti fait de bois ou d'un matériau plastique
- 4/34 . . . avec des pieds montés à pivot sur le siège ou le dessous du bâti
- 4/36 de type réglable (A47C 4/38 a priorité)
- 4/38 avec des pieds en croix
- 4/40 de type réglable
- 4/42 . . ayant un bâti fait de métal
- 4/44 . . . avec des pieds montés à pivot sur le siège ou le dessous du bâti
- 4/46 de type réglable (A47C 4/48 a priorité)
- 4/48 avec des pieds en croix
- 4/50 de type réglable
- 4/52 . Chaises-valises, c. à d. chaises ayant la forme d'une valise une fois repliées (tables-malles A47B 3/10)
- 4/54 . Chaises gonflables (raccordement des valves aux corps élastiques gonflables B60C 29/00)

5/00 Chaises ou fauteuils en matériaux particuliers

- 5/02 . Chaises d'osier
- 5/04 . Chaises métalliques, p.ex. tubulaires (du type à bascule A47C 3/023; du type non tubulaire pliant, repliable ou démontable A47C 4/00)
- 5/06 . . Adaptation spéciale du rembourrage ou du tissu du siège pour la fixation à des chaises tubulaires
- 5/08 . . Chaises tubulaires ayant des tubes enveloppés de tissu; Adaptation de tubes enveloppés de tissu pour ces chaises
- 5/10 . . Chaises tubulaires de type repliable, pliant ou démontable
- 5/12 . en matériaux plastiques, avec ou sans renforcement
- 5/14 . caractérisés par l'emploi de contre-plaqué
- 7/00 Eléments, parties constitutives ou accessoires des chaises ou tabourets** (fixation au sol A47B 91/08)
- 7/02 . Parties du siège (adaptation des sièges au montage sur des chaises tubulaires A47C 5/06; parties de ce genre non limitées aux chaises A47C 23/00; ensembles capitonnés ou coussins amovibles A47C 27/00)
- 7/14 . . de forme réglable; à montage élastique
- 7/16 . . Sièges faits d'un matériau en feuilles de bois, de plastique ou de métal; Sièges à panneaux
- 7/18 . . ayant un matériau mousse incorporé à la partie rembourrée (matelas en matériau mousse A47C 27/14)
- 7/20 . . . avec renforcement
- 7/22 . . Sangles ou similaires pour supporter le capitonnage
- 7/24 . . Sièges capitonnés (A47C 7/18 a priorité)
- 7/26 . . . avec renforcement
- 7/28 . . avec des ressorts tendus, p.ex. du type plat
- 7/30 . . . avec des ressorts zigzagant dans un plan horizontal
- 7/32 . . . avec des cordons de tension, p.ex. de type élastique, dans un plan horizontal
- 7/34 . . avec des ressorts en compression, p.ex. à boudin
- 7/35 . . Combinaisons de différents types de ressorts; Ressorts réglables; Fixation de ressorts à d'autres ressorts ou au cadre [2]
- 7/36 . Appuis pour la tête ou le dos (pour sièges pour opérations ou fauteuils de dentiste A61G 15/00)
- 7/38 . . pour la tête, p.ex. amovibles
- 7/40 . . pour le dos
- 7/42 . . . de type amovible
- 7/44 . . . avec une armature à montage élastique
- 7/46 . . . avec un profil spécial, p.ex. réglable; Chaises à profil "Ackerblom"
- 7/48 . . . de type tournant librement
- 7/50 . Appuis pour les pieds ou les jambes (combinés à d'autres éléments réglables A47C 1/034, A47C 1/037; tabourets pour les pieds A47C 16/02)
- 7/52 . . de type amovible
- 7/54 . Appuis pour les bras
- 7/56 . Eléments ou parties constitutives de sièges se rabattant, p.ex. de fauteuils de théâtre
- 7/58 . . Charnières, p.ex. pour le montage des sièges dans une rangée courbe (charnières pour battants en général E05D)
- 7/60 . . Emploi d'arrêtoirs ou de saillies pour limiter le déplacement du siège
- 7/62 . Accessoires pour chaises
- 7/64 . . Porte-chapeaux ou porte-manteaux
- 7/66 . . Moyens de protection contre les intempéries

7/68	. . Tables appui-bras	– “sommiers à ressorts” ne comportent pas de rembourrage;
7/70	. . . de type repliable	– “matelas rembourrés” comportent des ressorts.
7/72	. . Adaptations pour incorporer des lampes, des postes radios, des bars, des téléphones, des dispositifs de ventilation, de chauffage ou de refroidissement, ou analogues	
7/74	. . . pour la ventilation, le chauffage ou le refroidissement	
9/00	Tabourets à usages particuliers (à sièges rotatifs A47C 3/18; à sièges réglables dans le sens vertical A47C 3/20; tabourets-escabeaux A47C 12/00; tabourets pour les pieds A47C 16/02; prie-Dieu A47C 16/04; plates-formes ou paniers sièges spécialement adaptés à la pêche A01K 97/22; cannes de promenade ou parapluies transformables en sièges A45B 5/00) [5]	17/00 Canapés; Divans; Lits (châlits A47C 19/00; sommiers à ressorts A47C 23/00; sommiers divans A47C 23/00; matelas rembourrés A47C 27/00; lits avec dispositions spéciales pour donner des soins A61G 7/00)
9/02	. Tabourets de bureau; Tabourets d’atelier	17/02 . Canapés, divans, causeuses ou similaires sans éléments mobiles pour l’emploi
9/04	. Tabourets pour la traite	17/04 . Canapés, divans, causeuses ou similaires avec éléments mobiles pour l’emploi; Fauteuils-lits
9/06	. Tabourets muraux	17/12 . . transformables en lits par des accoudoirs basculants en accroissant la longueur
9/08	. Tabourets de musicien	17/13 . . transformables par accroissement de la partie disponible, p.ex. en la tirant en avant
9/10	. Tabourets de camping, de voyage ou de sport	17/14 . . transformables en lits uniquement en retirant des éléments
11/00	Bancs non prévus ailleurs (bancs d’écoliers A47B 39/00)	17/16 . . transformables en lits par basculement ou pivotement du dossier
11/02	. Bancs d’église; Confessionaux	17/165 . . . le dossier, p.ex. le coussin du dos, pouvant être basculé vers l’avant [2]
12/00	Tabourets-escabeaux [5]	17/17 . . . les déplacements du siège et du dossier étant combinés [2]
Note	L’action de pliage ou de repliage présentant un intérêt autre que la transformation pour passer de la fonction de siège à celle d’escabeau est classée dans le groupe A47C 4/00. [5]	17/175 avec un pivot entre le siège et le dossier pour incliner ou soulever [2]
12/02	. nécessitant une transformation pour passer de la fonction de siège à celle d’escabeau [5]	17/18 . . . et basculement ou pivotement des accoudoirs
13/00	Chaises, fauteuils, tabourets ou bancs transformables (tabourets-escabeaux nécessitant une transformation pour passer de la fonction de siège à celle d’escabeau A47C 12/02; brancards transformables en chaises A61G 1/017) [5]	17/20 . . . découvrant ainsi un ou plusieurs éléments auxiliaires dissimulés auparavant (A47C 17/22 a priorité)
15/00	Autres sièges (bancs d’écoliers A47B 39/00)	17/207 le coussin du siège étant constitué d’éléments superposés, un élément inférieur au moins étant utilisé comme surface de repos [2]
16/00	Appuis ou supports pour les pieds, les jambes, les bras, le dos ou la tête (associés aux chaises A47C 7/00; associés aux lits ou aux canapés A47C 20/00) [2]	17/213 la surface de repos étant constituée, dans la position de lit, par un des côtés du cadre du siège et le cadre du dossier [2]
16/02	. Tabourets pour les pieds; Appuis pour les pieds; Appuis pour les jambes [2]	17/22 . . avec des moyens pour découvrir un matelas ou un élément analogue du lit dissimulés auparavant
16/04	. Prie-Dieu; Tabourets pour les genoux; Appuis pour les genoux (agenouilloirs ou poufs A47C 3/16) [2]	17/23 . . . la surface de repos étant en partie constituée par un côté du siège [2]
Canapés; Lits		17/24 . . . avec un seul élément mobile pouvant basculer autour d’un axe horizontal
Note	Dans les groupes A47C 17/00 à A47C 27/00, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée: – “châlit” est utilisé uniquement pour le cadre d’un lit; – “lit” est utilisé si l’emploi de sommiers à ressorts, de matelas rembourrés ou de moyens similaires pour permettre aux personnes de s’y étendre est englobé;	17/26 pouvant basculer jusqu’à une position de retournement sens-dessus-dessous
		17/28 ayant des moyens pour élever l’axe de basculement
		17/30 . . . deux ou plusieurs éléments pouvant tourner autour d’un axe vertical
		17/32 . . Transformation d’un lit à une place en un lit à deux places par extension, pivotement ou basculement d’un second matelas ou d’un autre élément de lit dissimulés auparavant
		17/34 . . Assemblage de sièges, fauteuils ou divans pour former des lits
		17/36 . . . Transformation de divans d’angle en lit à deux places
		17/37 . . Transformation des canapés ou similaires en lits au moyen de meubles autres que des sièges ou chaises
		17/38 . Lits muraux
		17/40 . . ayant des organes d’équilibrage, p.ex. contrepoids, ressorts
		17/42 . . ayant des pieds de support à position fixe sur le sol, p.ex. fixés à celui-ci
		17/44 . . . ayant sur les pieds de support des moyens facilitant le retrait du lit de son emplacement

- 17/46 . . caractérisés par un organe de support du matelas rigide
- 17/48 . . caractérisés par plusieurs éléments mobiles les uns par rapport aux autres
- 17/50 . . caractérisés par leur forme, p.ex. lits muraux multiples
- 17/52 . Lits-placards; Lits-tables ou lits similaires; Lits-armoires
- 17/54 . . dans lesquels le placard ou meuble similaire bascule avec le lit
- 17/56 . . pivotant à la fois autour d'un axe horizontal et d'un axe vertical
- 17/58 . . avec un support de matelas extensible
- 17/60 . . le placard changeant sensiblement de forme quand le lit est en position pour y dormir
- 17/62 . . Lits-tables; Lits-billards ou lits similaires
- 17/64 . Lits de voyage ou lits de camping (éléments réglables pour le repos A47C 20/00; sacs ou ballots de voyage ou de camping transformables en lits ou matelas A45F 4/06; brancards A61G 1/00)
- 17/66 . . ayant des surfaces spécialement adaptées pour supporter le corps
- 17/68 . . les pieds seuls étant repliables
- 17/70 . . la carcasse du lit étant repliable autour d'un axe horizontal
- 17/72 . . . ayant des pieds en croix (A47C 17/82 a priorité)
- 17/74 . . le lit étant repliable autour d'un axe vertical
- 17/76 . . ayant des parties extensibles, p. ex. télescopiques
- 17/78 . . maintenus en forme par des cordes tendues
- 17/80 . . conçus pour être utilisés dans des véhicules ou en corrélation avec ceux-ci
- 17/82 . . Lits-malles; Lits-valises ou lits similaires
- 17/84 . Lits suspendus, p.ex. suspendus au plafond (hamacs A45F 3/22)
- 17/86 . Éléments ou parties constitutives pour lits, canapés ou divans, dans la mesure où ils ne sont pas entièrement couverts par un seul des groupes A47C 17/02, A47C 17/04, A47C 17/38, A47C 17/52, A47C 17/64 ou A47C 17/84
- 19/00 Châlits** (sommiers à ressorts à cadre rigide ou faisant partie du châlit A47C 23/00; pour les lits d'enfants A47D 7/00; organes pour réunir des lits ou garnitures pour châlits F16B)
- 19/02 . Éléments ou parties constitutives des châlits non couverts complètement dans un seul des sous-groupes suivants, p.ex. barreaux, montants
- 19/04 . Châlits extensibles, p.ex. avec réglages en longueur, largeur, hauteur
- 19/12 . Lits pliants (lits de voyage ou de camping A47C 17/64)
- 19/14 . . du type en zigzag
- 19/20 . Châlits à plusieurs étages (lits muraux multiples A47C 17/50; lits suspendus A47C 17/84); Châlits superposables pour former des châlits à plusieurs étages
- 19/22 . Combinaisons de châlits avec d'autres meubles ou d'autres accessoires, p.ex. avec des meubles de chevet (tables de nuit A47B 23/00)
- 20/00 Appuis-tête, repose-pied, ou autres éléments d'appui pour les lits, canapés ou similaires** (chevalets de lecture ou tables de lit A47B 23/00; appuis destinés aux lits et spécialement conçus pour donner des soins A61G 7/065) [2]
- 20/02 . du type amovible (A47C 20/04, A47C 20/08 ont priorité) [2]
- 20/04 . . à inclinaison réglable (A47C 20/08 a priorité) [2]
- 20/06 . . la partie réglable verrouillant les pieds rabattables [2]
- 20/08 . avec des dispositifs permettant la mise en place de plusieurs éléments d'appui ensemble [2]
- 20/10 . . utilisant des tiges [2]
- 20/12 . . . utilisant des tiges télescopiques [2]
- 20/14 . . utilisant un plateau et un loquet [2]
- 20/16 . . utilisant des pièces dentées, p.ex. des crémaillères [2]
- 20/18 . . utilisant une transmission à friction [2]
- 21/00 Accessoires de lits, p.ex. articles pour tenir les draps, les couvertures ou dessus de lit** (tables de chevet reposant sur le bois de lit A47B 23/02; pour les lits d'enfants A47D 15/00); **Moyens de ventilation, de refroidissement ou de chauffage reliés aux lits ou aux matelas** [5]
- 21/02 . Articles pour tenir les draps; Articles pour tenir les couvertures
- 21/04 . Dispositifs pour la ventilation, le refroidissement ou le réchauffage
- 21/06 . Assises pour matelas
- 21/08 . Dispositifs pour prévenir les chutes, p.ex. parois latérales détachables (pour les lits d'enfants A47D 7/00)
- 23/00 Sommiers à ressorts, à cadre rigide ou faisant partie du châlit; Sommiers-divans** (ensembles de ressorts dans un cadre A47C 25/00; ensembles de ressorts faisant partie de matelas rembourrés A47C 27/00; appuis destinés aux lits et spécialement conçus pour donner des soins A61G 7/065)
- 23/02 . utilisant des ressorts à lames, p.ex. des bandes métalliques (ressorts en bois A47C 23/06) [2]
- 23/04 . utilisant des ressorts en compression, p.ex. des ressorts à boudins
- 23/043 . . utilisant des ressorts à spires [2]
- 23/047 . . comportant des éléments gonflables [2]
- 23/05 . . Cadres pour ceux-ci; Fixation des ressorts au cadre
- 23/053 . . . Fixation ou assemblage des ressorts dans les cadres ou dans les paquets de ressorts [2]
- 23/055 . . . à l'aide de cordes; à l'aide de bandes en tissu ou en caoutchouc [2]
- 23/057 . . . Crochets ou supports pour fixer les éléments de ressort au cadre [2]
- 23/06 . utilisant des ressorts en bois, p.ex. du type lattes
- 23/12 . utilisant des ressorts sous tension, p.ex. du type plat (A47C 23/02 a priorité) [2]
- 23/14 . . formant des filets; combinés avec des filets
- 23/145 . . . avec des ressorts à spires entrecroisés horizontaux; Leur fixation au cadre [2]
- 23/15 . . . avec des cordes ou ressorts plats tressés ou entrecroisés; avec des ressorts à spires (A47C 23/145 a priorité) [2]
- 23/155 . . . avec combinaisons de ressorts plats ou de chaînes à anneaux et de ressorts à spires [2]
- 23/16 . . du type à zigzag plans
- 23/18 . . de sangles élastiques
- 23/20 . . en forme de toile élastique
- 23/22 . . de cordons de caoutchouc sous tension ou de cordons similaires
- 23/24 . . utilisant une toile tendue ou d'autres bandes non élastiques
- 23/26 . . Cadres pour ceux-ci; Fixation des ressorts au cadre
- 23/28 . . Dispositifs de tension pour ceux-ci

23/30	· utilisant des combinaisons de ressorts couverts par plusieurs des groupes A47C 23/02, A47C 23/04, A47C 23/06 et A47C 23/12; Leurs cadres	27/15	· · formé de plusieurs couches (A47C 27/16 a priorité) [2]
23/32	· · Combinaisons de filets avec des ressorts comprimés; Cadres pour ceux-ci	27/16	· · renforcé d'éléments en plaque, p.ex. profilés
23/34	· avec des moyens pour assurer un appui supplémentaire pour la tête ou les jambes	27/18	· · combiné à des corps gonflables
		27/20	· · avec des ressorts moulés ou placés dans des orifices pratiqués dans le matériau mousse
25/00	Ensembles de ressorts non encadrés	27/22	· garnis à la fois d'un matériau fibreux et d'un matériau mousse
25/02	· sans moyens d'attache supplémentaires entre les ressorts		
27/00	Matelas rembourrés ou à fluide spécialement conçus pour chaises, fauteuils, lits ou canapés (dispositions pour éviter les escarres ou pour soutenir les patients brûlés, p.ex. matelas spécialement adaptés à cet effet, A61G 7/057; coussins capitonnés en général B68G 5/00; fabrication des matelas B68G 7/00) [5]	29/00	Filets de protection contre les insectes pour les chaises ou les lits (moustiquaires pour animaux A01K 13/00; moustiquaires en tant qu'équipement de voyage A45F 3/52); Baldaquins de lits
27/04	· avec soufflets à ressorts (A47C 27/20 a priorité)	31/00	Détails ou accessoires pour chaises, lits ou similaires, non prévus dans les autres groupes de la présente sous-classe, p.ex. fixation du capitonnage, articles protecteurs pour matelas, systèmes pour étirer les sommiers en treillis métallique
27/045	· · Fixation des soufflets à ressorts à l'enveloppe du sommier (moyens de fixation du capitonnage A47C 31/02); Utilisation de plaques, de treillis ou de grilles de raidissement au-dessous des soufflets à ressorts [2]	31/02	· Moyens pour attacher le capitonnage (piquage, moyens de piquage, fixation, pose ou finition du capitonnage B68G 7/00)
27/05	· · avec un matériau mousse en couches sur le dessus, le fond ou les côtés	31/04	· · Brides de serrage pour fixer aux cadres des bandes élastiques plates ou des ressorts en zigzag plats
27/06	· · Soufflets à ressorts	31/06	· · · pour fixer des ressorts en zigzag plats
27/07	· · · Fixation ou assemblage de ressorts dans les soufflets à ressorts [2]	31/08	· Pattes pour saisir les matelas
27/08	· Matelas à fluide (raccordement des valves aux corps élastiques gonflables B60C 29/00) [5]	31/10	· Housses amovibles
27/10	· · avec plusieurs compartiments remplissables séparément [5]	31/11	· · pour chaises [2]
27/12	· garnis d'un matériau fibreux, p.ex. en bois, en coton	31/12	· Moyens pour adapter les sièges, les lits ou les matelas à la conformation ou au poids de l'utilisateur, p.ex. moyens de prise de mesure (moyens de prise des mesures sur le corps pour la confection des vêtements A41H 1/00) [4]
27/14	· garnis d'un matériau mousse		